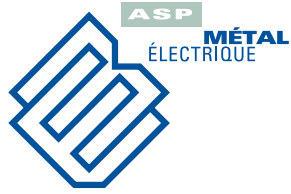
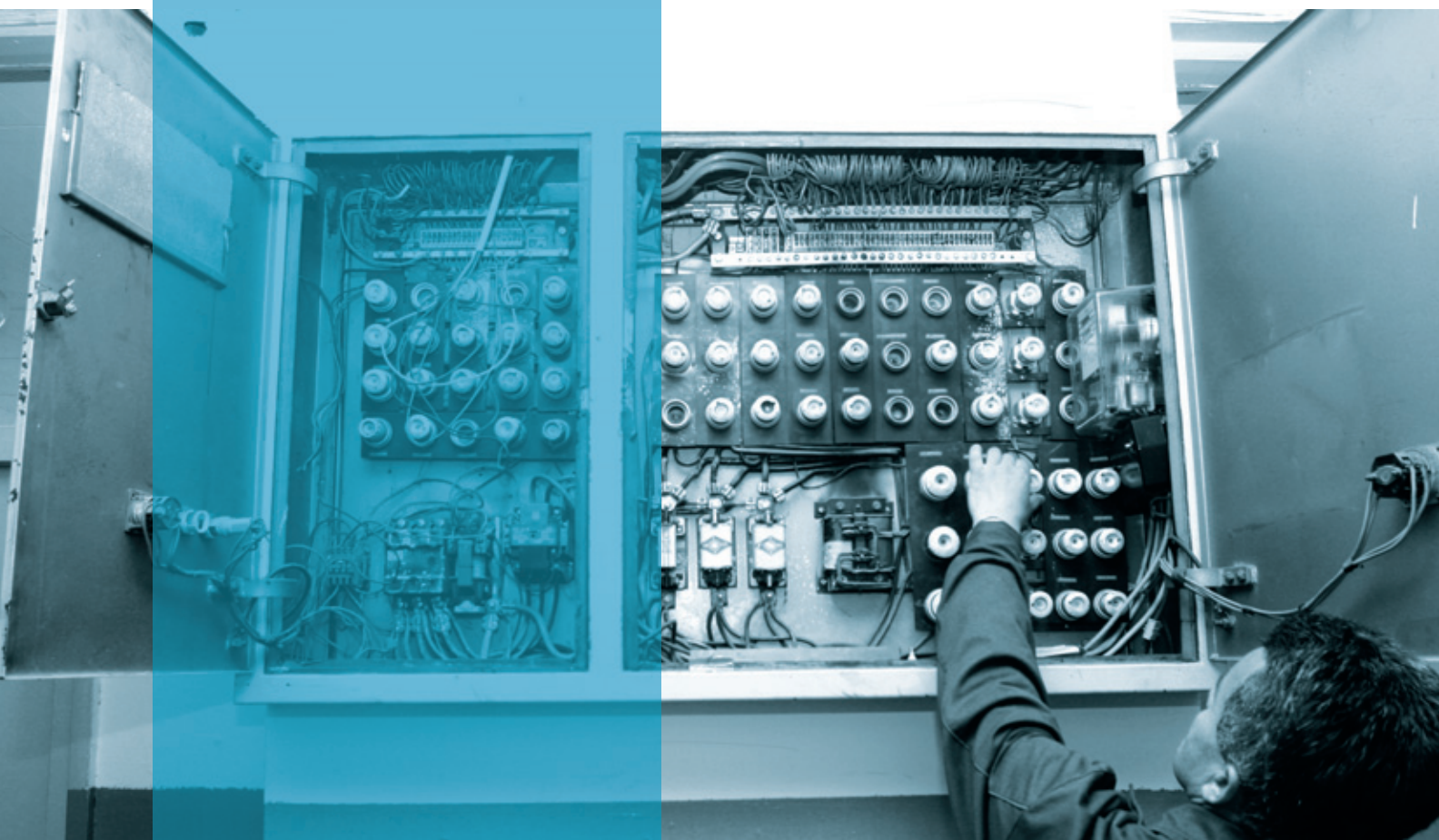


RAPPORT ANNUEL 2007



CONTENU

Association	2
Délégation	3
Conseil d'administration et personnel	4
Rapport des administrateurs et de l'administratrice	5
Rapport du trésorier	7
Mot du directeur général	9
Faits marquants 2007	11
Rapport des vérificateurs	13



ASSOCIATION

LA MISSION DE L'ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE — SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL ET DE PRODUITS ÉLECTRIQUES

À l'ASP Métal Électrique, les clients sont notre raison d'être, nos employés, notre force, le paritarisme, notre préoccupation et la prévention des lésions professionnelles, notre motivation. Notre mission est d'être le leader et l'agent de changement afin de promouvoir auprès de notre clientèle la prévention des lésions professionnelles en fournissant des produits et des services de qualité dans une démarche paritaire.

Pour atteindre notre mission :

Nous assurons la satisfaction de notre clientèle et de nos employés.

Nous offrons à nos clients des produits de qualité en matière de prévention des lésions professionnelles qui rencontrent des normes d'excellence.

Nous soutenons nos efforts par l'élaboration d'objectifs clairs et par une évaluation objective des résultats.

Nous desservons nos deux secteurs équitablement et nous sommes présents dans toutes les régions du Québec.

Tous les membres de l'équipe de l'Association sectorielle paritaire — Secteur de la fabrication de produits en métal et de produits électriques adhèrent à cette mission.

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la fabrication de produits en métal et de produits électriques est l'association sectorielle constituée au sens de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., chap. S-2.1) pour le secteur d'activités de la fabrication de produits en métal et de produits électriques.

L'Association est un organisme de service-conseil spécialisé dans le domaine de la santé et de la sécurité, particulièrement en prévention des accidents et des maladies du travail.

L'Association dessert environ 4 600 usines et plus de 100 000 travailleurs à l'échelle du Québec. Le siège social est situé à Longueuil. Un bureau, situé à Québec, dessert l'est du Québec.

«L'Association est une corporation au sens du Code civil; elle est investie des pouvoirs généraux d'une telle corporation et des pouvoirs particuliers que la Loi sur la santé et la sécurité du travail lui confère» (art. 99.1). «L'Association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseils en matière de santé et de sécurité du travail» (art. 101).

L'entente constituant l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la fabrication de produits en métal et de produits électriques a été approuvée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail en vertu de la résolution C-26-84, du 24 septembre 1984.

DÉLÉGATION

L'assemblée générale est constituée de 120 délégués : 60 représentants syndicaux et 60 représentants patronaux.

Les membres de la partie syndicale et ceux de la partie patronale ont déterminé comme suit le nombre de délégués à l'assemblée générale.

Associations membres

Associations syndicales	Délégués
Les associations syndicales FTQ	40
Les associations syndicales CSN	10
Les associations syndicales CSD	10

Associations patronales

Associations patronales	Délégués
Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada	30
Association de la construction du Québec	20
Institut canadien de construction en acier	6
Institut d'acier d'armature du Québec	4

Le conseil d'administration est composé de 12 membres : 6 représentants syndicaux et 6 représentants patronaux. Il exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée générale, sous réserve des dispositions législatives qui l'encadrent.

Le comité exécutif est formé de six membres. Il administre les affaires courantes de l'Association et il étudie les dossiers pour faciliter la prise de décision au conseil d'administration.

Organisation du travail

Outre le directeur général, le personnel de l'Association compte 18 personnes : un coordonnateur des opérations, huit conseillers en gestion de la prévention, six conseillers techniques (ingénieurs, ergonomes), deux secrétaires et une adjointe administrative.

Le conseiller en gestion de la prévention soutient la mise en place de mécanismes de gestion de la prévention dans les entreprises. Sa tâche consiste à évaluer globalement la santé et la sécurité de l'entreprise et à lui proposer un plan d'action. Chaque conseiller dessert une région spécifique, il est responsable d'environ 500 entreprises.

Les six conseillers techniques fournissent leur soutien, selon leur champ d'expertise, dans toutes les régions. Les clients communiquent avec les conseillers techniques parfois sur la recommandation d'intervenants du milieu, mais la plupart du temps à la demande du conseiller en gestion, dans le cadre du plan d'action.

Deux conseillers en gestion de la prévention qui travaillent à partir de notre bureau de Québec couvrent tout l'est de la province. Les autres employés sont rattachés au bureau principal de l'Association à Longueuil.

Assemblée
générale
120 délégués

Conseil
d'administration
12 membres

Comité exécutif
6 membres

Direction
1 directeur général

1
coordonnateur
des opérations

Service-conseil
aux établissements
14 membres

Administration
3 membres

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PERSONNEL

PARTIE PATRONALE

Jacques Barbeau

Coprésident et membre du comité exécutif
Institut canadien de construction en acier

Réjean Blanchette

Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

Normand Durocher

Trésorier
(siège d'office au comité exécutif)
Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

André O. Morin

Membre du comité exécutif
Institut d'acier d'armature du Québec

Sylvain Parisien

Association de la construction du Québec

Josée Pinault

Membre du comité exécutif
Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

PARTIE SYNDICALE

Mario Clermont

Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (FTQ)

Denis Dufour

Coprésident et membre du comité exécutif
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ)

Guy Farrell

Membre du comité exécutif
Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ)

Alain Lampron

Membre du comité exécutif
Fédération de la métallurgie (CSN)

Alain Lecompte

Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ)

Luc Vachon

Fédération démocratique de la métallurgie (CSD)

PERSONNEL 2007

Conseillers en gestion de la prévention

Jocelyne Arsenault
Marie-France Carrier
Mila Gomez
Yvon Lacombe
Pierre Lamoureux
Guy Pelletier
Chantal St-Onge
Mario Vézina

Conseillers techniques

Guillaume Côté
Michel Charland
Caroline Godin
Roxane Lardeau
Marie-Josée Ross
Yves St-Jacques

Administration

Marie-Noëlle Bonin
Marianne Campeau
Lise Émond
Alain Plourde
Serge Simoneau

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS ET DE L'ADMINISTRATRICE

La mutation profonde qui s'opère présentement dans le monde du travail à l'échelle planétaire soulève de nouveaux enjeux auxquels notre secteur n'échappe pas. C'est dans ce contexte que le conseil d'administration de l'ASP Métal Électrique, et le personnel de l'organisation se sont interrogés sur ce qui devrait composer notre vision renouvelée. Un plan stratégique a découlé de cette réflexion, et nous invitons nos membres à s'associer à la réalisation de ce projet collectif.

Les valeurs qui sous-tendent la vision de l'ASP Métal Électrique reposent sur le travail d'équipe valorisant le respect, la collaboration et l'innovation. Concrètement, ces principes se traduisent dans la participation paritaire, dans notre offre de service, incluant aussi bien la gestion globale de la prévention que les techniques plus spécialisées, et dans la mise en valeur des belles réussites de nos entreprises en matière de prévention par la remise du prix Lachance-Morin.

Il s'agit ensuite d'anticiper les besoins de nos clients et d'être présents dans toutes les dimensions de la transformation du travail, de rester à l'affût des nouveaux enjeux de prévention et des problématiques émergentes à cet égard. Notre objectif premier reste bien sûr de réaliser des progrès notables dans la réduction des lésions professionnelles. C'est pourquoi l'Association continue d'encourager les établissements à se doter de moyens qui ont fait leurs preuves à cet égard : comités de santé et de sécurité, outils d'évaluation, méthodes d'inspection et de suivi, procédures d'enquête et d'analyse des accidents, plans de mesures d'urgence, programmes de formation, etc. L'implantation de ces outils de prévention permet d'assurer le mieux-être des travailleurs tout en respectant le cheminement propre à chaque entreprise.

Si l'Association et les établissements qu'elle regroupe ont peu d'emprise sur les facteurs externes qui les touchent, il reste que nous pouvons soit les subir, soit agir en conséquence. Mais quels sont ces facteurs inéluctables? Au premier titre, citons le vieillissement de la population. Ce défi majeur surpassera la nécessité de retenir le personnel expérimenté et le développement des compétences des nouveaux venus pour maintenir la qualité des produits et des services de qualité. Les entreprises devront en effet trouver des moyens d'améliorer la qualité de vie au travail, notamment en accroissant la sécurité, et créer des milieux intéressants pour attirer des travailleurs et des cadres qualifiés.

Pensons aussi aux nouvelles normes internationales visant l'intégration de la santé et de la sécurité du travail dans la gestion quotidienne des entreprises. L'ASP Métal Électrique pourrait emboîter le pas à ce mouvement en bonifiant le programme PROGRESST de manière à auditer les établissements. Elle pourrait ainsi les accompagner et faciliter leur cheminement visant à obtenir des organismes de certification les agréments recherchés.



Jacques Barbeau
Coprésident patronal



Denis Dufour
Coprésident syndical

D'autre part, les risques psychosociaux du travail préoccupent de plus en plus les décideurs, car les problèmes de santé mentale ont des conséquences non seulement sur l'individu qui en est atteint, mais aussi sur l'ensemble des milieux professionnels. C'est également le cas des risques liés au stress et à la violence au travail. Voilà des domaines où il faudra innover et explorer des pistes d'action en considérant l'aspect humain de l'organisation du travail.

D'autres questions peuvent nous interpeller. C'est pourquoi les veilles informationnelles de la CSST et de l'IRSST sont des outils qui nous permettront de surveiller l'émergence de problématiques inédites. À nous d'y voir des occasions d'avancement. Nous devons également rester attentifs aux risques de pandémies, dont la grippe aviaire et l'influenza, et rapidement mettre en place les outils nécessaires pour y réagir advenant qu'ils se matérialisent. Enfin, la croissance anticipée du domaine de la construction pourrait mener à une pénurie de main-d'œuvre dans notre secteur.

Rester à l'écoute des besoins de sa clientèle et des grands enjeux mondiaux, anticiper les problèmes et chercher des solutions originales pour les régler, innover sans cesse pour s'adapter à des situations nouvelles et être proactif en tout temps, voilà la voie sur laquelle l'ASP Métal Électrique s'engage pour les années à venir, et ce, dans le même esprit de parité, de respect et de collaboration que depuis le premier jour.

Le coprésident patronal,

Jacques Barbeau

Le coprésident syndical,

Denis Dufour



RAPPORT DU TRÉSORIER

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants des états financiers de l'ASP Métal Électrique au 31 décembre 2007. La firme de comptables agréés Poirier & Associés qui a vérifié nos états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada confirme que les états financiers de l'ASP Métal Électrique donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2007.

La gestion de notre organisation est en continuité avec celle des années précédentes. Je vous fais part de l'essentiel des données pour l'année financière 2007. Les états financiers de l'Association sont présentés au complet dans le présent rapport annuel, vous pouvez vous y référer pour obtenir tous les détails.

Revenus

Les revenus de l'ASP Métal Électrique qui totalisent plus de deux millions de dollars, plus exactement, 2 240 385 \$ proviennent de deux sources : les cotisations et les revenus divers. Les cotisations prélevées par la CSST comptent pour 93,8% des revenus totaux, soit 2 102 399 \$, une augmentation de 69 482 \$ ou de 3,3% par rapport à l'année précédente. Les autres revenus qui représentent 6,2% soit 137 986 \$ proviennent des revenus de placements et de la vente de produits et de services.

Dépenses

En 2007, les dépenses se sont élevées à 1 967 377 \$. Ces dépenses couvrent trois postes budgétaires : traitement, fonctionnement et immobilisations.

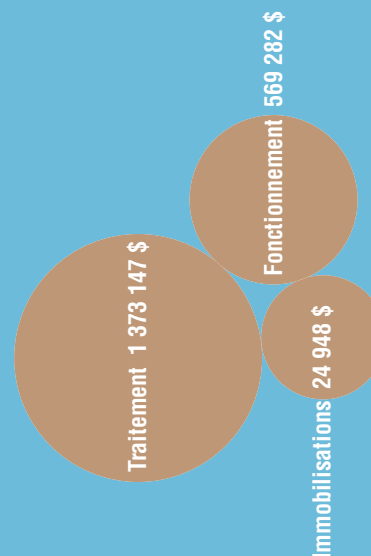
- Le traitement représente près des deux tiers des dépenses pour un total de 1 373 147 \$.
- Le fonctionnement compte pour environ 30 %, soit un montant de 569 282 \$.
- Le poste budgétaire couvrant les immobilisations s'élève à 24 948 \$.

Autres mentions

Le budget de l'année 2007 est en hausse de 103 334 \$ par rapport à celui de l'année 2006. Notre Association a conclu un contrat de service avec l'ASP-Habillement. Une partie de cette hausse budgétaire est le résultat des sommes facturées à l'ASP-Habillement pour assurer la gestion des ressources humaines et financières de cet organisme. Ces résultats démontrent également l'importance d'une gestion équilibrée de nos dépenses puisque nous maintenons le taux de cotisation à 0,06 \$ du cent dollars de la masse salariale au cours des dernières années.



Normand Durocher
Trésorier



Je vous informe également que la planification des dernières années nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Malgré des mises à pied et des difficultés sectorielles, le nombre d'établissements et le nombre de travailleurs que nous desservons ont augmenté depuis quelques années. Ce sont ces raisons qui nous ont motivés à embaucher un conseiller additionnel en gestion de la prévention. L'entente de service avec l'ASP-Habillement permettra également de partager avec cet organisme un autre conseiller en prévention afin de vous offrir une plus grande diversité de services.

En terminant, permettez-moi de souligner que la gestion des finances de l'ASP Métal Électrique est faite avec toute la vigilance requise et que nous continuerons de faire en sorte que cette gestion demeure saine et équilibrée.

Le trésorier,
Normand Durocher



Ce fut une année d'ébullition à l'ASP Métal Électrique. Nous avons revu nos orientations après avoir réévalué notre vision à la lumière des facteurs externes et internes qui conditionnent notre sphère d'activité. C'est ainsi que l'Association s'est dotée d'un nouveau plan stratégique qui orientera ses objectifs opérationnels de 2008. Ce plan constitue le fondement de l'élaboration et de la mise en œuvre de nos services et de nos projets de développement en matière de prévention pour les prochaines années.

Plus que jamais, il s'agit de contribuer à l'intégration de la santé et de la sécurité du travail (SST) dans la vision globale des activités des entreprises de notre secteur pour faire en sorte que la prévention soit prise en compte dans toutes les facettes du quotidien. Une des façons d'y parvenir, c'est de continuer à soutenir les comités paritaires de SST existants, de favoriser la création de nouveaux comités et de leur assurer l'appui dont ils ont besoin pour jouer leur rôle de façon efficace et structurée.

Nous serons aussi appelés à participer à la révision des procédés de travail et aux projets de rénovation et de construction de notre clientèle. C'est là un aspect primordial de notre mission, car l'intégration des composantes globales de la prévention au moment même de la conception de l'organisation et des lieux du travail est un pari gagnant.

Le développement d'une culture de la prévention chez les jeunes et les nouveaux travailleurs de notre secteur, notamment des caristes et des gréeurs, représente un autre cheval de bataille de l'ASP Métal Électrique. Une des façons d'y parvenir est de capitaliser sur l'expérience du personnel en place pour bien former la nouvelle génération qui arrive dans nos entreprises.

Le programme de conférences régionales prévues au calendrier se poursuivra tout au cours de l'année, d'autant plus que ces rencontres favorisent le maillage entre les entreprises, particulièrement les petits et moyens établissements. La formule de ces échanges entre pairs incite au partage des connaissances et des ressources. Notre clientèle apprécie manifestement ces rendez-vous interactifs, puisque près de 1 100 personnes ont participé aux 22 regroupements régionaux que l'Association a organisés en 2007.

Aussi, dans le contexte des changements qui touchent notre secteur, nous verrons à actualiser régulièrement les contenus de nos programmes de formation, tout comme le matériel didactique qui s'y rapporte et les divers moyens de transmettre l'enseignement de la SST.

C'est dans le même esprit que nous favorisons la formation de gestionnaires de premier niveau pour inciter les entreprises du milieu à réaliser une démarche de prévention intégrée, notamment par la réalisation des ABC de la prévention, des PROGRESST et des audits de gestion. Il va de soi que, dans cette foulée, nous continuerons de sensibiliser les décideurs, soit les acheteurs, ingénieurs, directeurs de production et membres de comités de SST, à l'importance de considérer tous les facteurs de prévention lorsqu'ils doivent prendre des décisions ayant des effets à cet égard.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Alain Plourde
Directeur général

Comme le monde du travail se modifie à la vitesse grand V, l'Association se doit de demeurer à l'affût des problématiques émergentes, d'autant plus qu'elles peuvent présenter des occasions à saisir pour promouvoir la prévention. C'est là que les veilles informationnelles de l'IRSST et de la CSST prennent tout leur sens : elles nous permettent de rester vigilants face aux nouveaux questionnements qui peuvent ainsi s'annoncer.

Au goût du jour, et par souci d'une efficacité accrue, nous privilégierons l'utilisation d'outils informatiques et de technologies de communication plus performants, notamment pour entretenir nos liens avec notre clientèle et lui transmettre rapidement de l'information de pointe.

C'est là un aperçu des stratégies que l'ASP entend mettre de l'avant en 2008 et au cours des années à venir, notamment en valorisant l'expérience terrain de nos conseillers et de nos experts afin de demeurer une référence en santé et en sécurité du travail. C'est ce dynamisme qui nous démarque et qui sert l'avancement de la prévention dans notre secteur d'activité.

Dans cette orientation, nous avons offert notre aide à une autre ASP. Depuis le 1^{er} janvier 2007, nous offrons un contrat de service aux établissements du secteur de l'Habillement. Nous assurons le service direct auprès des entreprises de ce secteur et la gestion humaine et financière de l'organisation.

En terminant, je tiens à remercier les membres du personnel et du conseil d'administration pour leur soutien et leur implication tout au long de l'année 2007.

Le directeur général,
Alain Plourde



FAITS MARQUANTS 2007

Les éléments suivants illustrent bien les efforts consentis par l'ensemble du personnel pour la réalisation de la programmation de l'an 2007.

1 075 visites ont été réalisées dans **465 entreprises** différentes. Près de **60% du temps** disponible a été consacré en **service direct** à la clientèle. Ces services sont le PROgramme de Gestion et de Réalisations Efficaces en Santé et Sécurité du Travail, les services ponctuels, les demandes ad hoc, la prospection de nouveaux établissements, et le projet IMPACT. En 2007, **22 regroupements régionaux** ont permis aux **1 071 représentants de 350 entreprises** d'échanger sur des sujets communs en prévention de la santé et sécurité du travail. Nous avons rejoint directement, par l'un ou l'autre de nos services, près de **600 entreprises différentes** au cours de l'année 2007.

Environ **10 % du temps** a été utilisé pour mettre à jour et pour **développer de nouveaux produits** (guide de prévention et fiches techniques). Le reste du temps a servi aux rencontres de partenariats, aux rencontres d'équipe, à l'administration, à la participation de colloques et de congrès.

ANNÉE 2007 EN BREF	VISITES
PROGRESST	5
Services ponctuels	628
ABC de la prévention	184
Demandes ad hoc	130
Prospection	98
IMPACT et Groupes ergo	5
Regroupements régionaux	22

Formation

La formation a connu au cours des trois dernières années une croissance importante dans le nombre de sessions dispensées auprès des entreprises. Nous avons dispensé en 2007, quatre cent neuf (409) sessions de formation totalisant 1 560 heures. Les cours ayant rejoint le plus grand nombre de participants sont :

COURS	PARTICIPANTS
Cariste et la prévention des accidents du travail :	1 440
Informations générales sur le SIMDUT :	879
Gréage et appareils de levage :	698
Enquête et analyse d'accidents :	137
Vers un CSS efficace :	56
Implantation d'un programme de cadenassage :	49
Inspection du milieu de travail :	24
Lois et règlements en SST :	20
Formation par des formateurs externes :	691

Les services à la clientèle

Les conseillers de l'ASP Métal Électrique sont disponibles pour soutenir les milieux de travail dans la prise en charge de la prévention des lésions professionnelles. Les interventions font suite à des demandes paritaires des représentants des entreprises. Les conseillers en gestion de la prévention ou technique sont entre autres intervenus dans les champs de compétences suivants :

- Le comité de santé et de sécurité
- L'enquête et l'analyse des accidents
- L'inspection des milieux de travail
- La mise en place des plans de prévention
- La sécurité des machines
- Les espaces clos
- La ventilation générale
- La ventilation locale
- L'aménagement des postes de travail
- Les équipements de protection individuelle
- Le bruit
- Etc.

Mais le service à la clientèle se transforme d'année en année. Les demandes pour la mise en place du programme ABC de la prévention sont moins fréquentes qu'au cours des années antérieures. Cette situation peut s'expliquer par le fait que plusieurs mutuelles de prévention imposent maintenant aux entreprises l'adoption d'un plan d'action. On peut émettre l'hypothèse qu'une partie du travail réalisé dans le cadre d'un ABC de la prévention se transformera maintenant en des projets ponctuels.

On note un accroissement des interventions ad hoc. Il est difficile de ne pas penser aux conséquences du plan Sécurité des machines de la CSST en vertu duquel plusieurs entreprises nous ont demandé d'intervenir après qu'un inspecteur se soit rendu sur les lieux.

Regroupements régionaux

Ce projet permet aux représentants des entreprises d'échanger sur différents sujets d'intérêt en relation avec la santé et la sécurité. En 2007, nous avons tenu 22 rencontres régionales portant sur les différents thèmes. Voici les principaux thèmes qui ont été traités :

- Les comportements sécuritaires;
- Intervenir en situation de crise : une improvisation organisée;
- La responsabilité et la motivation de l'individu en santé et en sécurité du travail;
- Le rôle et les responsabilités du contremaître en matière de SST.

1 071 personnes provenant de 350 entreprises se sont déplacées pour assister à l'une ou l'autre présentation.

Projets terminés en 2007

Nous avons complété en 2007 la production des guides de prévention suivants « La sécurité reliée à l'électricité : comprendre et prévenir », « Connaître la législation sur la santé et la sécurité du travail » et de la fiche technique « La gestion des équipements de protection individuelle ».

Développement de nouveaux services et produits

Nous désirons offrir un service de pointe en matière de prévention des lésions professionnelles. Pour assurer des produits à la fine pointe des connaissances, nos conseillers ont le mandat de se tenir informés de toutes les innovations. C'est ainsi que pour pouvoir transmettre celles-ci à notre clientèle nous avons travaillé à la mise à jour des cours et des documents suivants : Révision du guide Gréage et appareils de levage, révision du cours inspection, amélioration des grilles d'autodiagnostic portant sur le gréage et appareils de levage, les presses plieuses et les presses poinçonneuses. Enfin les documents en production sont un cours sur l'utilisation sécuritaire des presses, un guide sur l'élaboration d'un programme de formation pratique à l'intention des opérateurs de pont roulant et d'une fiche technique portant sur ce qu'il faut faire lorsqu'il y a trop de pièces au poste.

Relations avec les partenaires

Nous avons continué à travailler conjointement avec nos partenaires comme la CSST, les CLSC et plusieurs autres ASPs à l'organisation et à la tenue de différents colloques ou expositions.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec l'IRSST à des recherches traitant de diverses problématiques sectorielles. Voici la liste des recherches auxquelles nous avons contribué :

- Comité opérationnel Béryllium
- Développement d'instruments de mesure de performance en santé et en sécurité
- Intervention externe en santé et en sécurité : Outils pour les praticiens et validation de propositions sur les conditions et mécanismes de la production de transformations en prévention
- Bilan raisonné des outils d'appréciation des risques associés aux machines industrielles

Nous collaborons à la révision de la norme canadienne sur la sécurité des presses CSA Z142 avec le Canadian Standard Association (CSA).

Nous avons vérifié le bilan de l'ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL— SECTEUR FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL ET DE PRODUITS ÉLECTRIQUES au 31 décembre 2007 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Cette vérification comprend en outre l'étude et l'évaluation des contrôles internes, notamment à l'égard et au respect du manuel des méthodes comptables ainsi que du règlement de la CSST sur les associations sectorielles.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et spécifiques tels que mentionnés précédemment et décrits à la note 2.

Poirier & Associés

Comptables agréés
Vaudreuil Dorion
Le 14 février 2007



RAPPORT DES
VÉRIFICATEURS

Résultats

	2007	Budget (non vérifié)	2006
	\$	\$	\$
Produits			
Subvention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail	2 102 399	2 102 408	2 032 917
Formation	50 245	35 000	53 830
Expertise	6 171	3 500	6 984
Intérêts	66 421	35 000	40 390
Autres	15 149	—	2 930
	2 240 385	2 175 908	2 137 051
Charges d'exploitation			
Salaires et avantages sociaux (annexe A)	1 373 147	1 476 908	1 300 794
Frais de fonctionnement (annexe B)	569 282	629 000	514 315
Immobilisations (annexe C)	24 948	70 000	63 386
	1 967 377	2 175 908	1 878 495
Excédent des produits sur les charges	273 008 \$	—	258 556 \$

Évolution des actifs nets

	Investis en immobilisations	Non affectés	2007 Total	2006 Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	81 843	320 558	402 401	243 489
Excédent des produits sur les charges	—	273 008	273 008	258 556
Investissement en immobilisations	19 933	—	19 933	63 386
Amortissement	(48 852)	—	(48 852)	(26 845)
Excédent du montant autorisé (note 2)	—	(257 508)	(257 508)	(136 185)
Solde à la fin	52 924 \$	336 058 \$	388 982 \$	402 401 \$

Bilan

	2007	2006
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Encaisse	73 126	—
Encaisse en fidéicomis	25 932	—
Placement temporaire (note 3)	580 000	560 000
Débiteurs (note 4)	80 582	61 479
Frais payés d'avance	4 549	2 000
	764 189	623 479
Immobilisations (note 5)	52 924	81 843
	817 113	705 322
Passif		
Court terme		
Découvert bancaire	—	30 385
Créditeurs (note 6)	144 691	127 741
Produits perdus d'avance	—	6 497
Montant à payer CSST	257 508	136 185
Traitement différé	9 495	2 113
	411 694	302 921
Traitement différé	16 437	—
	428 131	302 921
Actifs nets		
Investis en immobilisations	52 924	81 843
Non affectés	336 058	320 558
	388 982	402 401
	817 113 \$	705 322 \$

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme est une association sectorielle paritaire constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. À ce titre et conformément à l'article 99.1 de cette Loi, il est une personne morale au sens du Code civil. En vertu de l'article 101 de la même Loi, il a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités de la fabrication de produits en métal et produits électriques, des services préventifs de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et sécurité du travail.

2. Principales conventions comptables

Constatation des produits

L'Association constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Stocks

Les achats de matériel ainsi que le matériel produit sont comptabilisés directement aux opérations de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous.

Mobilier et agencement	10 ans
Matériel informatique et audiovisuel	2 ans
Films, vidéo et diaporamas	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

Selon les normes administratives adoptées par les associations sectorielles recevant une cotisation de secteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, les immobilisations sont imputées aux activités au moment de leur acquisition. Elles sont également portées au bilan et la contrepartie est créditée à l'actif net investi en immobilisations.

Actifs nets

En vertu des règles budgétaires applicables aux associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail édictées par la CSST, les actifs nets non affectés peuvent être conservés par l'organisme jusqu'à un maximum du plus élevé de 100 000 \$ ou 15% du budget de l'association pour l'année en cours. Au 31 décembre 2007, l'actif net non affecté étant supérieur à la limite permise de 336 058 \$, conséquemment un montant de 257 508 \$ de l'actif net est affecté et présenté à titre de montant à payer CSST au bilan.

3. Placement temporaire

	2007	2006
	\$	\$
Dépôts à terme, taux variant de 4,45% à 4,53%, échéances variant de janvier à juillet 2008.	580 000	560 000

4. Débiteurs

	2007	2006
	\$	\$
Clients	13 494	10 710
Intérêts courus	36 282	12 221
Avances aux employés	3 300	3 600
Taxes de vente	27 506	34 948
	80 582 \$	61 479 \$

5. Immobilisations

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	44 519	42 749	1 770	1 289
Matériel informatique et audiovisuel	112 126	76 509	35 617	60 527
Films, vidéo et diaporamas	21 733	14 463	7 270	216
Améliorations locatives	57 718	49 451	8 267	19 811
	236 096 \$	183 172 \$	52 924 \$	81 843 \$

6. Crédoiteurs

	2007	2006
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	21 299	5 600
Vacances courues	75 987	75 175
Salaires et retenues à la source à payer	47 405	46 966
	144 691 \$	127 741 \$

7. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'association en vertu de baux pour la location de locaux échéant en janvier 2009 et 2010, d'équipement de bureau échéant en janvier 2011 et de matériel roulant échéant en octobre 2010 totalisent 203 360 \$ et comprennent les versements suivants :

2008	147 462 \$
2009	37 278 \$
2010	18 013 \$
2011	607 \$

8. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignement supplémentaire utile pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

9. Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers présentés à l'actif et au passif à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Renseignements complémentaires

	2007 \$	Budget (non vérifié) \$	2006 \$
Annexe A			
Salaires et charges sociales			
Salaires — bureau et administration	1 164 559	1 235 908	1 091 828
Charges sociales	208 588	241 000	208 966
	1 373 147 \$	1 476 908 \$	1 300 794 \$
Annexe B			
Frais de fonctionnement			
Déplacements	110 771	119 000	111 745
Dépenses de bureau	48 066	50 000	44 987
Loyers de bureaux, de locaux et taxes	117 967	125 000	109 609
Autres	—	250	150
Assurances de bureau	6 054	10 000	8 123
Impression interne & pour formation	51 429	55 000	43 759
Formation en ligne	—	1 000	—
Fournitures de bureau	22 608	23 000	20 809
Documentation	1 171	1 500	900
Publicité	22 336	22 000	12 827
Perfectionnement	9 678	18 000	15 256
Location de matériel roulant	11 000	12 500	12 500
Honoraires professionnels	35 446	37 000	15 150
Télécommunications	2 000	—	—
Frais d'expertise	5 266	8 000	2 728
Réunion	109 418	118 000	96 449
Représentation	916	3 000	1 009
Jetons de présence	12 170	20 000	14 930
Frais bancaires	1 784	2 000	1 836
Cotisation associations	1 202	2 500	1 025
Mauvaises créances	—	500	—
Ameublement et équipement non capitalisés	—	750	523
	569 282 \$	629 000 \$	514 315 \$
Annexe C			
Immobilisations			
Ameublement et équipement	896	2 500	120
Équipement informatique	16 552	20 000	61 986
Matériel audiovisuel	7 500	7 500	—
Améliorations locatives	—	40 000	1 280
	24 948 \$	70 000 \$	63 386 \$



ASP
MÉTAL
ÉLECTRIQUE

**Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail**

**Secteur fabrication de produits
en métal et de produits électriques**

www.aspme.org

2271, boul. Fernand-Lafontaine
Bureau 301

Longueuil (Québec) J4G 2R7

Tél.: 450 442-7763

Téloc.: 450 442-2332

3950, boul. de la Chaudière
Bureau 110

Québec (Québec) G1X 4B7

Tél.: 418 652-7682

Téloc.: 418 652-9348